

Tour de Bretagne Cycliste des Greffés

Ouest-France Paimpol du 18 juin 2024 - Témoignage

Greffé du cœur à la suite d'une erreur médicale...

Il y a huit ans, Pascal Cachon, traiteur, a subi une transplantation cardiaque. Une vie bousculée après une erreur. Il raconte son histoire. Le 7^e tour de Bretagne cycliste des greffés arrive mercredi.

Témoignage

Derrière son sourire et sa simplicité se cache une lourde histoire. Celle d'une erreur médicale qui a conduit Pascal Cachon à subir une transplantation cardiaque, en 2016. « **Je lui en voudrais toute ma vie. Il m'a enlevé beaucoup de choses,** commence l'homme de 64 ans, d'une voix ferme. **J'étais joyeux, une force de la nature. Je faisais du rugby...** »

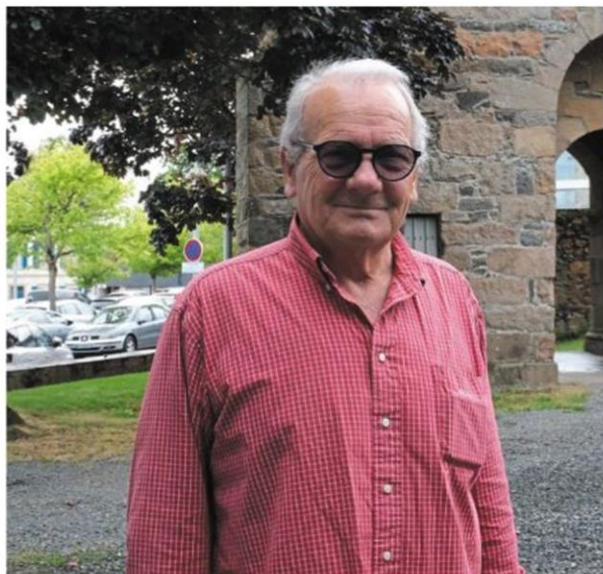
C'est derrière les vitrines que l'on retrouve le gérant d'Au traiteur et fromager de la Vieille-Tour. « **La personne qui m'a opéré du dos, en 2014, s'est loupée. Les résultats de mes prises de sang ont été mal lus,** rembobine-t-il.

« Mon foie s'est régénéré, mais pas mon cœur »

Car avant la maladie, « **tout allait bien** ». Puis l'état de santé de celui qui prendra prochainement sa retraite, en août, s'est dégradé. « **C'est quand je n'arrivais plus à remonter mes casiers de pêche, seul, que je me suis rendu compte que quelque chose n'allait pas** », se souvient Pascal Cachon.

Un rendez-vous est programmé en urgence à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine). « **Vos jambes sont marbrées** », lui dit-on, signe d'un trouble de la circulation sanguine. Un symptôme apparu à la suite de l'opération. Il est alors dirigé vers un hématologue, qui lui diagnostique une hépatite médicamenteuse : la mastocytose. « **Un genre de leucémie, décrit-il. Mon foie s'est régénéré, mais pas le cœur.** »

Inscrit sur la liste nationale d'attente de l'hôpital de Pontchaillou, à Rennes, pour une greffe de cœur, il attend deux ans avant d'être compati-



Pascal Cachon a subi une transplantation cardiaque, en 2016. Huit ans après, le gérant d'Au traiteur et fromager de la Vieille-Tour, reconnaît avoir « accepté la donation, mais pas la perte de son corps ».

PHOTO : OUEST FRANCE

ble avec un donneur.

Une période où la vie du couple est à l'arrêt. « **On a été coupé au niveau social,** raconte son épouse, Claudine Cachon, celle qu'il surnomme « **ma puce** » et qui partage sa vie depuis quarante ans. **Partir trois, quatre jours s'évader, c'était compliqué, car il fallait rester à moins de deux heures de Rennes** », au cas où une greffe était possible. « **La valise est prête, partout où vous allez** », confirme le traiteur.

Lorsqu'il reçoit l'appel, le 10 juillet 2016 à 7 h 30, il l'assure : « **J'étais**

prêt. C'est mon entourage qui était stressé. » Le taxi qui devait l'emmener lui faisant faux bond, c'est son fils Julien qui l'emmène à la hâte, à l'hôpital. « **On est arrivé dans les temps !** », sourit-il.

Un changement de corps, difficile à accepter

Huit ans après la greffe, Pascal Cachon reconnaît avoir « **accepté la donation, mais pas la perte de mon corps** ». Avant la maladie, le Paimpolais pesait 115 kg et « **était musclé** ». À la suite de la transplantation cardia-

que, le passionné de pêche descend à 72 kg : « **Les gens ne me reconnaissent pas.** »

Sa personnalité a quelque peu changé, aussi. « **Je suis plus émotif, je vais pleurer plus facilement** », reconnaît-il. Des dires confirmés par son épouse.

Et son quotidien est bouleversé. En plus de visites de contrôle à l'hôpital de Pontchaillou, désormais tous les six mois, Pascal Cachon doit prendre un traitement à vie : « **Huit cachets à vie le matin et neuf le soir** », compte-t-il, las.

« Heureusement, ma femme et mes enfants étaient là »

Mais s'il a réussi à traverser cette épreuve, et qu'aujourd'hui il va « **de l'avant** », c'est grâce au soutien de « **sa petite femme** » et de leurs trois enfants, Anne-Sophie, Marion et Julien. « **Heureusement qu'ils étaient là** », confie-t-il, tendrement, se souvenant avoir été « **exécration, fatigué** ». Et à l'équipe médicale qui le suit depuis tant d'années : « **Ce sont des gens adorables, ils nous préparent très bien.** »

Mercredi, le 7^e tour de Bretagne cycliste des greffés - organisé par le collectif Amigo Bretagne - s'arrêtera à Paimpol. Une vingtaine de cyclistes seront, à 10 h 30, à l'arbre de la vie, dans le parc du château Bertho. Une manière de sensibiliser au don d'organes. « **On a toujours dit aux enfants qu'on était donneur. En revanche, être receveur c'est plus compliqué. Car on attend la mort de quelqu'un. C'est un travail à faire sur soi** », explique d'une même voix le couple. Mais sans cette greffe, « **je ne serais pas là à vous parler. Je revis** ».

Marie DESEVEDAVY.

Le don d'organes, c'est quoi ?

En France, trois principes régissent le don d'organes. À commencer par la gratuité du don, l'acte étant considéré comme solidaire et généreux. Vient ensuite le consentement présumé : la loi Caillavet, du 22 décembre 1976, précise que « **nous sommes tous présumés donateurs** », c'est-à-dire donateurs d'organes et de tissus. Les personnes s'y opposant doivent, de leur vivant, en informer leurs proches ou s'inscrire sur le registre national des refus. À noter qu'il n'existe pas d'âge limite pour un don d'organe.

Enfin, l'anonymat est préservé. À savoir que le nom du donneur et du receveur ne peut être communiqué à l'un ou l'autre.

Néanmoins, le receveur peut, au travers des coordinations hospitalières de prélèvement, adresser une lettre à la famille du donneur. C'est d'ailleurs ce qu'a effectué Claudine Cachon. « **Pour le cinquième anniversaire [de la greffe, N.D.L.R.], on a décidé d'écrire à la famille, à l'épouse du donneur. Ça m'a fait du bien** », souligne-t-elle.

Journée nationale

Samedi, c'est la Journée nationale

de réflexion sur le don d'organes et la greffe. C'est dans ce cadre-là que se déroule le 7^e Tour de Bretagne cycliste des greffés, du 17 au 22 juin. « **Une manifestation récurrente destinée à sensibiliser le public sur la nécessité que nous avons tous de réfléchir au don d'organes. Et de se positionner, car quand l'opportunité, rare, d'un prélèvement d'organes se présente, « Savoir pour ses proches, ça change tout ! »**, explique Hervé Le Serre, président de France Adot 22, la Fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains.

Urgences et santé

Police - Gendarmerie : 17.
Pompiers : 18.
Samu - Smur : 15.
Pharmacie de garde : 32 37 (0,34 €/mn).
SOS médecins : 36 24 (0,34 €/mn).
Numéro toutes urgences et européen : 112.

Cross-Corsen : 196.
Accueil sans-abri : 115 (N° vert).
Enfance maltraitée : 119 (N° vert).
Centre anti-poison : 02 99 59 22 22.
Opposition carte bancaire : 08 92 70 57 05.
Escroquerie internet : 08 11 02 02 17.

